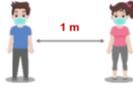


FICHE PARENTS

Fréquenter le collège c'est apprendre les gestes qui permettront à votre enfant de cohabiter avec ses pairs en sécurité. C'est aussi l'occasion de se recentrer sur ses apprentissages et de préparer l'avenir. Une présentation des règles sera faite le 1^{er} jour.

- Dans les transports, au collège, en intérieur et extérieur, votre enfant doit porter en permanence un masque (la famille fournit **2 masques par jour**) et à tout moment respecter

la distance d'1 mètre au moins.  +  même à l'extérieur du collège ! **Le refus de porter le masque ne permet pas à l'enfant de fréquenter le collège.**

- Le matin, vous prendrez la température de votre enfant. En cas de température supérieure à 37.8°C il ne pourra fréquenter le collège et la consultation d'un médecin sera nécessaire.

 + 37.8°C →  Un appel au collège s'impose. **Un avis médical sera obligatoire pour une reprise.**

- Le munir d'un gel hydro alcoolique lui permet d'être réactif quand il a besoin de se nettoyer les mains. Se laver les mains souvent (en entrant au collège, avant de manger, après utilisation des toilettes) et en quittant la maison et en y rentrant, est un geste barrière

efficace.  L'aération des locaux sera réalisée également.

- Votre enfant apportera en outre **une bouteille d'eau** (il ne pourra pas boire au robinet !), **un chiffon en textile** (pour le nettoyage de son espace de travail), **un paquet de mouchoirs**, **ses affaires de classe** car aucun prêt de matériel ne sera possible. Il ne disposera de son casier qu'à son arrivée, à midi et le soir et ce, pour les ½ pensionnaires seulement.
- Il est important de déposer son enfant au plus près des horaires figurant sur son emploi du temps et s'il se déplace seul, de lui faire comprendre l'intérêt de ne pas stationner sur le parvis de l'établissement (attroupement non conseillé).
- La distanciation physique s'impose à tout moment, dans les escaliers, la cour, la cantine...le

manquement à cette règle sera vu comme grave même « par jeu » 



En cas de manquement à ces règles, l'échelle des punitions et des sanctions s'appliquera.